

COMPTE RENDU CVS - Conseil de vie Sociale Du 10/02/2026 Durée : 1h30

Présents : Voir feuille émargement

Début de la réunion : 15h00

Ordre du jour

1. **Approbation du compte-rendu du 03/12/2025**
2. **Election du bureau CVS**
3. **Bilan 2025**
4. **Projets pour 2026**
5. **Annexes contrat de séjour**
6. **Questions diverses**

1) **Approbation du compte rendu du 3/12/2025**

Le compte-rendu du CVS du 3 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

Rappel des principaux points abordés lors de cette séance :

1. Règlement de fonctionnement actualisé
2. Point facturation des intervenants extérieurs
3. Election du CVS
4. Évènements indésirables
5. Point projet travaux
6. Retour enquête auprès des résidents

2) **Election du bureau CVS**

Représentants des familles :

- **Président** Madame Launay Marie-Noëlle
- **Suppléant** Monsieur REGARDIN Yannick

Représentants des résidents :

- **Titulaire** Madame Sevestre Thérèse
- **Titulaire** Monsieur Penin Jean-Pierre

Représentants du personnel :

- **Titulaire** Madame Leray Fiona
- **Titulaire** Madame Fernandez-Lopez Lise

Représentants du CA

- **Monsieur** Le Moullec Patrick
- **Madame** Jugé Roselyne

3) Bilan 2025

Rapport d'activité de l'exercice clos au 31/12/2025

Présenté par David LOGEAIS – Directeur

I. Les résidents

a. Données démographiques

En 2025, l'établissement a enregistré :

- 27 entrées
- 26 décès

Parmi les nouveaux résidents accueillis :

- 8 hommes et 19 femmes
- GIR moyen à l'entrée : GIR 3
- Âge moyen à l'admission :
 - 86 ans pour les femmes
 - 85 ans pour les hommes

Le taux d'occupation moyen sur l'année s'est élevé à 98 %, témoignant d'une attractivité constante de l'établissement.

II. Les animations

a. Revue interne

La gazette de la résidence, « *Les Potins de Saint-Martin* », relancée en 2024 sous forme trimestrielle, a pris fin en 2025. Les résidents participant à son élaboration n'y trouvaient plus de sens ni d'intérêt suffisant.

b. Sorties et activités

De nombreuses sorties ont été proposées aux résidents :

- Cinéma
- Restaurant
- Pique-nique
- Visites à la demande

Une sortie annuelle au zoo de Port-Saint-Père a également été organisée et a reçu des retours très positifs de la part des résidents et des familles.

c. Temps d'animation

L'organisation du planning des aides-soignants avec les horaires SAC a permis de maintenir des temps d'animation supplémentaires, individuels ou collectifs, sur l'ensemble des étages, en collaboration avec l'animatrice.

L'année 2025 a été marquée par :

- La mise en place d'un atelier théâtre, avec une représentation en présence des familles
- L'intégration du yoga du rire dans le planning d'animation
- L'intervention des clowns de l'association Les Antennes du Cœur, principalement en individuel dans les chambres. Ces moments forts ont été très appréciés et reconnus pour leur impact positif.

d. Ouverture sur l'extérieur

L'année a été rythmée par de nombreuses actions intergénérationnelles et évènementielles :

- Partenariats avec les écoles de la commune et la crèche
- Concours culinaire inter-EHPAD, organisé cette année au sein de la structure : le titre remis en jeu a permis d'obtenir la troisième place
- Vide-greniers de la résidence pour la troisième année consécutive
- Marché de Noël
- Noël des enfants du personnel, avec un spectacle de cirque

e. Repas et moments partagés

Des repas à thème ont été organisés tout au long de l'année à la demande des résidents, favorisant un véritable voyage culinaire.

Ont également été proposés :

- Le repas des familles et des résidents
- Le repas de la Saint-Valentin pour les couples de résidents (dans la continuité de 2024)
- Les repas d'anniversaire

Ces moments de partage entre résidents et personnel restent très appréciés et porteurs de sens.

f. Participation des bénévoles

- 30 bénévoles ont soutenu les animations et les sorties
- Cela représente 877 heures de présence sur l'année soit une baisse de 146 heures par rapport à 2024 due à l'absence de la bénévole sur les temps de gym douce et à la fermeture de l'établissement début janvier 2025

III. Ressources humaines

a. Arrivées

- Mme LE LUHERN Aurélie – Aide-soignante
- M. OMELIANENKO Mykyta – Aide-soignant
- Mme DAUBIE Anita – Aide-soignante
- Mme DAUBIN Lolita – Agent hôtelier
- M. COURBET Alexandre – Agent hôtelier
- M. CAMPOS MOREIRA Hervé – Agent de maintenance
- M. MAILLARD Gaël – Agent de maintenance
- Mme COLLIN Christelle – Aide-soignante
- Mme LEROU Sarah – Aide-soignante

b. Départs

- M. CORNET Maxime – Agent de maintenance (démission)
- M. MORIN Fabien – Agent de maintenance (démission)
- Mme GENIN Sophie – Aide-soignante (départ à la retraite)
- Mme BERTHO Léa – Aide-soignante (démission)
- Mme COLLIN Christelle – Aide-soignante (démission)
- Mme COURTOIS Christine – Agent hôtelier (départ à la retraite)
- Mme WEICK Alicia – Aide-soignante (démission)
- Mme THOMAS Laurence – AMP (licenciement)

c. Effectifs

L'effectif moyen s'établit à 71 salariés, remplaçants inclus.

- Âge moyen :
 - 42 ans pour les femmes
 - 48 ans pour les hommes

Répartition des effectifs :

- 52 femmes en CDI
- 10 femmes en CDD
- 7 hommes en CDI

Malgré une stabilité globale des équipes, 955 jours d'absence cumulés ont été enregistrés :

- 289 jours liés à des accidents du travail (dont 1 arrêt de longue durée)
- 666 jours liés à la maladie ou à des événements familiaux

d. Formations réalisées en 2025

- Bienveillance
- Démence : compréhension et accompagnement
- HACCP
- Sécurité incendie
- Gestes et postures
- Tutorat en entreprise
- AFGSU 1 et 2 (gestes et soins d'urgence)
- Référent lieu de vie (gouvernante)
- Formation agent de maintenance

Des sensibilisations complémentaires ont été menées autour des médicaments ainsi que des gestes et postures.

e. Accueil d'apprentis et de stagiaires

- 2 apprenties aides-soignantes (fin de formation en juin 2025)
- 3 apprenties arrivées en janvier 2025 (fin de formation prévue en juin 2026)

Accueil de 33 stagiaires dans les domaines suivants :

- Secrétariat
- Infirmerie
- Hôtellerie
- Animation
- Soins

IV. Suivi qualité

a. Enquête auprès des résidents

Une enquête auprès des résidents a été réalisée en juin 2025, avec 48 réponses recueillies. Elle met en évidence :

- Une satisfaction globale concernant l'accompagnement des équipes
- Un bon niveau de bien-être ressenti au sein de la structure

Certains axes d'amélioration ont néanmoins été identifiés, concernant notamment les chambres et les parties communes, confortant ainsi les projets à venir.

Actions qualité mises en place en 2025 :

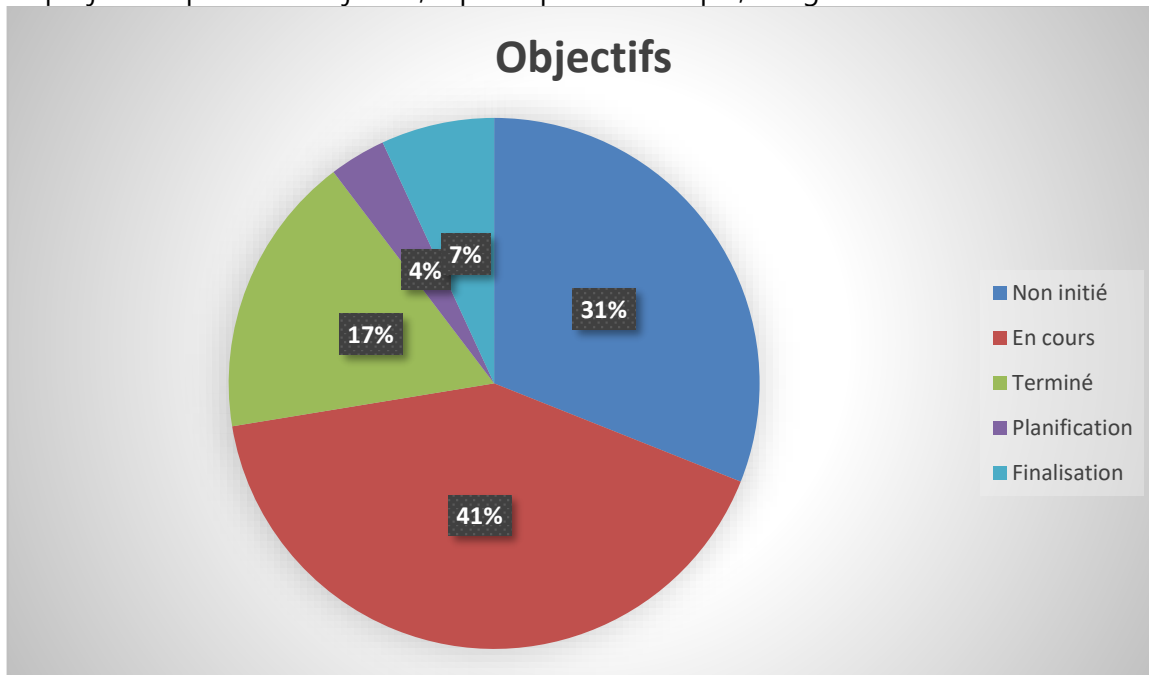
- Travail sur la prévention des risques de maltraitance
- Rappel aux familles, lors des CVS, de l'accessibilité du registre des plaintes et réclamations
- Traitement des plaintes en instance CVS
- Communication au CVS des événements indésirables

54 événements indésirables ont été recensés :

- 34 liés à la préparation, à l'administration ou à l'approvisionnement des médicaments
- 3 liés aux organes de sécurité
- 4 liés à des agressions verbales ou gestuelles

b. Projet d'établissement

Les axes prioritaires du projet d'établissement, construits sur une temporalité de 5 ans, ont été suivis. Le projet comprend 29 objectifs, répartis par thématique, intégrant chacun 3 à 6 actions.



V. Investissements 2025

Montant total : 91 167,39 €

- Étanchéité terrasse RDC : 5 536,63 €
- Fontaines à eau (RDC et 1er étage) : 6 448 €
- Chariot de soins : 843,02 €
- Bracelets appel malade et matériel : 22 620,61 €
- Lits : 30 705,75 €
- Matériel informatique et borne Wi-Fi : 22 013,32 €
- Vestiaires : 3 000,06 €

VI. Projets 2026

a. Investissements et améliorations

- Remplacement des bannettes par des chariots de soins individuels, conformes aux exigences d'hygiène et de sécurité
- Poursuite du remplacement du parc de lits
- Continuité du projet travaux

b. Animations

- Participation au concours national inter-EHPAD de danse (thème cinéma)
- Yoga du rire
- Clownerie
- Repas à thème
- Sorties diverses
- Reconduction du marché de Noël le vendredi 4 décembre
- Organisation d'un voyage d'une semaine

c. Formation et apprentissage

- Poursuite de la formation des apprenties aides-soignantes
- Accueil de stagiaires dans tous les services

d. Formations programmées :

- AFGSU 1 & 2
- Bienveillance
- Habilitation électrique (2 agents)
- Service en salle
- Formations incendie obligatoires
- ASG pour deux aides-soignantes

4) Axes d'amélioration de la qualité – Perspectives 2026

L'année 2025 a permis de consolider les actions en matière de qualité et de sécurité de l'accompagnement. Les résultats de l'enquête de satisfaction, l'analyse des événements indésirables et les échanges en instances ont néanmoins mis en évidence plusieurs **axes d'amélioration prioritaires**, inscrits dans une démarche d'amélioration continue pour 2026.

I. Amélioration du cadre de vie

Les retours des résidents font apparaître des attentes concernant le confort des chambres et la qualité des espaces communs.

En 2026, l'établissement poursuivra les projets d'amélioration du cadre de vie à travers la continuité des travaux, le renouvellement du matériel (lits, équipements) et une réflexion sur l'aménagement et la convivialité des espaces partagés.

II. Sécurisation du circuit du médicament

L'analyse des événements indésirables montre que les situations liées au médicament restent un axe de vigilance prioritaire.

Les actions prévues pour 2026 visent à renforcer la sécurisation du circuit du médicament par la poursuite des formations, des sensibilisations des équipes et l'optimisation des organisations, afin de prévenir la récurrence des incidents.

III. Prévention des risques et bienveillance

Le travail engagé sur la prévention des risques et la bienveillance sera poursuivi.

L'établissement souhaite maintenir une culture de la bienveillance partagée par l'ensemble des professionnels, en renforçant les temps d'échange, la communication auprès des résidents et des familles et l'accessibilité aux dispositifs d'expression (plaintes et réclamations).

IV. Communication et participation des usagers

La participation des résidents et des familles constitue un levier essentiel de la démarche qualité. En 2026, l'établissement renforcera la prise en compte des retours issus des CVS, développera la communication autour des actions menées et favorisera l'implication des usagers dans les réflexions d'amélioration continue.

V. Structuration et valorisation de la démarche qualité

Un travail spécifique sera conduit afin de rendre la démarche qualité plus lisible et plus visible. Cela passera notamment par la remise en forme du rapport d'activité, l'intégration renforcée des actions qualité et une meilleure traçabilité des actions d'amélioration et de leurs résultats.

5) Annexes contrat de séjour

Pour faire suite aux deux décrets du 29 décembre 2025, une annexe viendra compléter le contrat de séjour des nouveaux résidents. Elle sera également diffusée à l'ensemble des résidents déjà présents.

Une première annexe portera sur l'accord de principe ou le refus de la personne accueillie ou accompagnée, ou de son représentant légal, concernant les contrôles pouvant être effectués par les autorités compétentes dans son espace privé.

Une seconde annexe portera sur l'accord de principe ou le refus de la personne accueillie ou accompagnée, ou de son représentant légal, relatif à la collecte, la conservation et le traitement des données personnelles recueillies au cours de sa prise en charge.

6) Question et points divers

Transport solidaire :

Depuis le 2 février, une association a vu le jour à Campbon : le Transport Solidaire.

Ce service, accessible moyennant une cotisation annuelle, permet de véhiculer des personnes pour des rendez-vous personnels ou médicaux.

Le transport solidaire ne remplace pas les dispositifs déjà existants tels que les taxis ou les transports sanitaires.

Conditions pour bénéficier du service :

- Être autonome pour les déplacements et les rendez-vous
- Respecter la limite de distance fixée à 100 km aller-retour, permettant notamment des rendez-vous médicaux sur Nantes et Saint-Nazaire

Tarifs :

- Cotisation annuelle : 8 €
- Coût du transport :
 - De 0 à 12 km : 5 €
 - Au-delà : 0,40 € par kilomètre

Réservations :

Les réservations se font par téléphone, au minimum 72 heures à l'avance.
Tél : 06 59 24 05 05